

Faites un don pour restaurer l'aqueduc

Le 8 avril 2021, la commune a signé une nouvelle convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine, qui marque le lancement d'une nouvelle campagne de mécénat populaire avec pour objectif de finaliser la restauration de l'aqueduc d'ici 2023.

Une nouvelle campagne de mécénat populaire lancée le 8 avril 2021

Le 8 avril 2021, la commune de Chaponost a signé une nouvelle convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine. Un engagement qui marque le lancement d'une nouvelle campagne de souscription populaire, en vue de finaliser la restauration de l'aqueduc romain du Gier de Chaponost d'ici 2023, soit 38 arches restant encore à sauver.



Particuliers, associations ou entreprises, soutenez la dernière phase de cette restauration. Votre mobilisation est indispensable pour redonner toute sa splendeur à ce vestige historique unique et en faire un lieu culturel et historique incontournable du territoire du Sud-Ouest lyonnais.



Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/2755 ☞

Faire un don, pourquoi ? Comment ? Combien ?

Faire un don, c'est à la fois marquer son attachement à la de ce patrimoine et montrer son soutien à la commune de Chaponost. Grâce à votre soutien financier, la commune de Chaponost pourra valoriser cet édifice et le transmettre aux générations futures.

Les particuliers peuvent déduire 66 % du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable) et les entreprises 60 % du montant versé (dans la limite de 5 ‰ de leur chiffre d'affaires, lorsque cette dernière limite es plus élevée). Pour chaque don, un reçu fiscal édité par la Fondation du Patrimoine sera envoyé à l'émetteur du chèque.

Pour contribuer au projet, plusieurs moyens sont proposés aux mécènes :

- > par courrier, en complétant un bon de souscription à télécharger [ici](#)
- > par Internet, sur le site sécurisé www.fondation-patrimoine.org/2755 ☞

Il n'y a pas de montant minimum, tous les dons sont les bienvenus !

Pour toute question, vous pouvez également envoyer un mail à m.poncet@mairie-chaponost.fr

Professionnels, devenez mécène

La commune offre à toutes les entreprises, fondations et institutions la possibilité de s'associer à ce projet majeur « Ensemble, valorisons l'aqueduc » en devenant mécène.

[Télécharger la plaquette](#)

Télécharger les annexes :

- > [Charte éthique](#)

Le mécénat financier

= Don financier : chèques, virements, etc.

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % de son montant, dans la limite de 20 000€ ou de 5‰ du chiffre d'affaires HT, lorsque cette dernière limite est plus élevée.



Pour 500 € de don > 60 % d'économie d'impôt = 200 € de coût réel après déduction



Cf. paragraphe précédent "comment faire un don?"

Le mécénat en nature

= Don d'un bien immobilisé - La fourniture de marchandises en stock - L'exécution de prestations de services

Les contreparties

Votre don vous donne droit à un certain nombre de contreparties (dont la valeur, au vu des dispositions légales, ne doit pas dépasser 25 % du montant du don) :

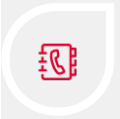
| | En- dessous de 5000€ | De 5000€ à 10000€ | Plus de 10000€ | Plus de 20000€ |
|--|-------------------------------|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Inscription sur la plaque des donateurs | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Votre logo sur les supports de communication en lien avec l'aqueduc | | ✓ | ✓ | ✓ |
| Votre logo sur le site internet de la commune avec lien vers votre site | | ✓ | ✓ | ✓ |
| Organisation d'une visite commentée privée de l'Aqueduc pour 10 à 30 personnes | | ✓ | ✓ | ✓ |
| Mise à disposition de l'auditorium OU de la salle | | | ✓ | |

des fêtes une fois
dans l'année
suivant le don

Mise à disposition
de l'auditorium
ET de la salle
des fêtes une fois
dans l'année
suivant le don

✓

• ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



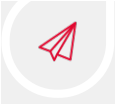
PLU



CHAP'INFO



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS